

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 25 NOVEMBRE 2013

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 25 novembre 2013 à 19 h, en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, pour soumettre le projet de règlement n° 1669 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénaud Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le Conseil au complet sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard.

Sont également présents :

Le directeur général adjoint M. Martin Houde ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

À 19 h, le maire mentionne que le Conseil a adopté le 11 novembre 2013 le projet de règlement n° 1669. Il explique ensuite aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement.

Projet de règlement n° 1669 intitulé :

« Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Vaudreuil Immobilco inc. » en vue de la préparation des plans et devis, la surveillance, la construction des services municipaux et de voirie ainsi que des travaux de pavage, bordures, trottoirs et éclairage du projet « Place 20-30-40 » - phase 11A ».

L'objet du projet de règlement n° 1669 est décrit dans le titre.

Par la suite, le maire invite les personnes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement à le faire.

Toutes les personnes qui désiraient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 02.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier